

**Rectorat**  
**Secrétariat des inspecteurs**  
Bureau : 238

Saint-Denis, le 8 septembre 2022

2022-2023  
Affaire suivie par :  
**Emmanuel MENARD**  
IA-IPR en sciences de la vie et de la Terre  
Tél : 0262 48 11 69  
Mél : [emmanuel.menard@ac-reunion.fr](mailto:emmanuel.menard@ac-reunion.fr)

L'IA-IPR des SVT

à

24 Avenue Georges Brassens CS 71003  
97743 ST DENIS CEDEX 9

Mesdames et messieurs les  
professeurs de SVT  
S/C de mesdames et messieurs les  
chefs d'établissement des collèges et  
lycées publics et privés sous contrat

### **Objet : Lettre de rentrée SVT année scolaire 2022 - 2023**

Chères et chers collègues,

Je débute cette traditionnelle lettre de rentrée en vous souhaitant à tous une bonne année scolaire 2022-2023.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux six nouveaux collègues arrivant dans notre académie. Ils vont pouvoir découvrir la beauté et les nombreuses ressources de notre île. Je tiens également à féliciter les lauréats des concours d'enseignement en SVT.

Comme l'année dernière, je vous remercie pour votre engagement et vos actions au service de la réussite de tous les élèves notamment ceux qui ont été en distanciel.

Je termine cette phase de remerciement en témoignant de ma reconnaissance à ceux qui se sont investis à l'échelle de l'académie, au service de leurs collègues : les tuteurs, les formateurs, les professeurs relais, les référents, les chargés de mission et notre webmestre.

J'en profite également pour saluer ceux qui ont pris leur retraite ou qui le feront dans les mois qui viennent et ceux qui, suite à une mutation, ont quitté l'académie ; je leur souhaite le meilleur pour cette nouvelle période de leur vie.

Pour cette année 2022-2023, l'équipe des chargés de mission sera constituée de Mesdames Martine Ruscher et Johanna Stoppa et de Messieurs Philippe Goeury et Charly Descaves. Mme Roy a rejoint Lisbonne en AEF. Par ailleurs, M Rajen Tharane sera associé à cette équipe dans l'attente de l'ouverture de la Maison des sciences de l'université où il occupera un poste d'ingénierie pédagogique pour y générer des ateliers en lien avec les collèges et les lycées.

Comme d'habitude, cette lettre de rentrée comportera deux parties :

- Une communication du Collège des IA-IPR ;
- Une partie centrée sur notre discipline.

#### **1. Lettre de rentrée 2022 du collège des IA-IPR :**

Au nom du Collège des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie de la Réunion, nous souhaitons la bienvenue aux personnels d'enseignement et d'éducation, nouveaux arrivants ou rentrants dans l'académie et tenons à remercier les équipes pédagogiques et éducatives qui ont œuvré sans faille, malgré un contexte sanitaire complexe, afin de garantir pour chaque élève un parcours de formation et d'accompagnement éducatif réussi.

Même si les conditions sanitaires semblent, pour l'heure, stabilisées, les plans de continuité pédagogique qui ont été élaborés en établissement nécessiteront une réactualisation et une adaptation en fonction de l'évolution de la situation.

L'IA-IPR référent de chaque établissement - en lien étroit avec les IA-IPR disciplinaires - sera l'un des interlocuteurs privilégiés de l'équipe de direction et des équipes pédagogiques pour accompagner cette continuité pédagogique et en faciliter la mise en œuvre.

Afin d'être tenus informés de l'évolution de la situation, nous invitons les professeurs à consulter, régulièrement,

la page nationale ainsi que les sites disciplinaires académiques relatifs à la continuité pédagogique : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

Par ailleurs, nous rappelons l'importance de la mise en œuvre du [Plan Stratégique Académique \(PSA 2021-2025\)](#) dont les axes coïncident avec les priorités figurant dans [la circulaire ministérielle de rentrée \(BOEN du 30 juin 2022\)](#).

Les membres du collège des IA-IPR seront ainsi particulièrement mobilisés et accompagneront les équipes, notamment dans les champs suivants :

- **La maîtrise par les élèves des savoirs fondamentaux,**
- **Les dispositifs d'accompagnement** : Devoirs faits et Accompagnement personnalisé,
- **Les liaisons inter-cycles et inter-degré,**
- **L'analyse des évaluations nationales,**
- La formation initiale et continue des personnels d'éducation et d'enseignement,
- **La valorisation de la voie technologique,**
- **La mise en œuvre pédagogique de l'Enseignement Scientifique Mathématiques**
- **L'actualisation des Projets Locaux d'Evaluation,**
- **Les innovations pédagogiques,**
- L'inclusion des élèves à besoins particuliers,
- L'éducation au développement durable,
- L'évolution de la carte des langues.

Il convient, ici, de souligner l'importance des évaluations - au service des apprentissages - celles-ci fournissent des données indispensables permettant d'appréhender, plus spécifiquement, les difficultés rencontrées par les élèves et d'apporter des réponses adaptées pour les conduire vers la réussite.

L'exploitation pédagogique des évaluations standardisées des classes de 6<sup>e</sup> permet ainsi une mise en perspective du parcours de l'élève, dès le primaire, dans le cadre d'une liaison Ecole-Collège, pour mieux répondre aux besoins identifiés chez les élèves.

*Au niveau du collège, de nouvelles organisations pédagogiques en classe de 6<sup>e</sup> seront expérimentées. Elles s'appuieront sur une analyse fine des évaluations nationales afin de mettre en œuvre des projets spécifiques ayant vocation à renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux.*

Cette nouvelle organisation doit notamment s'appuyer sur les dispositifs Devoirs faits et Accompagnement personnalisé.

Par ailleurs, la liaison Collège-Lycée pourra s'enrichir à partir de l'analyse des tests d'entrée en seconde, là encore, pour une prise en compte spécifique des difficultés et besoins de l'élève et leur remédiation afin d'éviter tout décrochage scolaire.

Au niveau du lycée, l'épreuve du « grand oral » demeure un objet de formation prioritaire pour toutes les disciplines. Outre les compétences langagières, la posture et le non verbal au profit de la rhétorique argumentative nécessitent d'être travaillés, tout au long du parcours des élèves, afin que ces derniers apprennent à incarner leur parole et à argumenter.

Il convient de rappeler que la capacité à intégrer la maîtrise écrite et orale de la langue dans le quotidien de chaque enseignement est une compétence professionnelle partagée liée aux missions de tous les professeurs.

L'évaluation de nouveaux établissements du second degré se poursuivra, pour la troisième année. Cette évaluation vise à fournir des éléments à l'ensemble de la communauté éducative afin que chaque personnel puisse mieux vivre ses missions au service du fonctionnement éducatif, pédagogique de son établissement d'affectation.

Celle-ci a également vocation à enrichir le projet pédagogique de chaque établissement en bénéficiant de regards croisés.

Les membres du collège des IA-IPR sont naturellement mobilisés dans ce processus qui concernera, au cours de cette année scolaire, une trentaine d'établissements et, qui engagera les équipes pédagogiques et éducatives dans une réflexion analytique au profit de leur développement professionnel visant, *in fine*, à stimuler, chez les élèves, leur ambition et leurs appétences pour les enseignements, pour leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, ainsi que pour leurs actions et leur bien-être au sein de l'établissement.

Les lauréats des concours de recrutement, que nous félicitons, accompliront - à partir de cette année - leur stage selon de nouvelles modalités au regard de leur cursus de formation.

A ce titre, les titulaires d'un master MEEF sont affectés sur un temps plein en établissement tandis que les titulaires d'un autre master ou d'un autre titre équivalent ou recrutés au titre d'une autre voie d'accès sont affectés à mi-temps en établissement.

Une attention toute particulière sera portée au niveau du suivi de leurs formations respectives par les IA-IPR et nous remercions les tuteurs qui les accompagneront tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire avec autant d'épanouissement et de réussites pour vous que pour vos élèves.

Le collège des IA-IPR

## 2. Concernant les SVT :

Comme dans la précédente lettre, je commencerai cette partie SVT par un bilan des actions menées l'année dernière et j'évoquerai les perspectives connues pour 2022-23. Une partie sera consacrée aux questions qui nous ont été posées lors des visites conseils, des diverses réunions ou lors des formations. Ces indications permettent également de rappeler l'essence même de notre discipline face aux enjeux actuels tant au lycée qu'au collège. Enfin, je ferai un point sur les personnes ressources en SVT.

### → **Bilan SVT pour l'année 2021-2022 et perspectives pour 2022-2023 :**

#### Accompagnement, RDVc, visites conseils, concours recrutement :

- La continuité pédagogique est déjà abordée dans la lettre du collège des IA-IPR, je n'y reviens pas si ce n'est pour vous rappeler l'existence d'une page dédiée sur notre site SVT.  
<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/enseigner-les-svt/sadapter-a-la-crise-covid.html>
- 86 professeurs des SVT ont eu un RDVC ou une visite conseil au cours de l'exercice 2020-21.  
5 professeurs ont été accompagnés par un tutorat.  
Les 3 professeurs stagiaires en SVT et les 2 professeurs en détachement ont tous été titularisés.
- 2 admis /3 admissible à l'agrégation interne et 2 admis /7admissibles au capes interne (dont 1 CAER)

#### Formations :

Les différentes formations du PAF 2021-22 qui ont pu se dérouler, à travers les enquêtes de la DIFOR, ont donné satisfaction : peu d'absents et retours positifs.

Les formations concernant la réforme du lycée (être jury du Grand Oral) ont pu se dérouler et ont été appréciées. Une dernière phase de cette formation aura lieu cette année pour les professeurs de lycée qui n'ont pas eu l'occasion de la faire.

Les deux journées de formation année de la biologie ont aussi été un succès tant du point de vue des partenaires universitaires des UMR PIMIT et ENTROPIE que du point de vue des stagiaires. Nous essayerons de générer un GT pour ceux qui souhaitent prolonger l'aventure de ce partenariat. Ecrivez-moi si cela vous intéresse.

La formation sur les TSAF (trouble du spectre de l'alcoolisation foetale) est reconduite, peu de professeurs s'y sont inscrits l'année dernière et de ce fait je n'ai eu que peu de retours qui s'avéraient toutefois positifs.

Comme vous le savez, les ECE évoluent cette année scolaire. Aussi, une formation sera proposée à la quasi totalité des enseignants de lycée fin septembre début octobre.

#### Concours pour les élèves et projets académiques en cours et à venir :

- Les **Olympiades des géosciences** ont bien eu lieu avec une augmentation sensible des effectifs par rapport à l'année 2020-21. <https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/examens-concours/concours-eleves/olympiades-geosciences/archives.html>

Ce dossier est suivi par Philippe Goeury : [Philippe.Goeury@ac-reunion.fr](mailto:Philippe.Goeury@ac-reunion.fr)

- Les **Olympiades de biologie** ont vécu leur première cette année dans notre académie ; cependant aucune des équipes n'était prête dans les délais pour concourir au national, du coup, un prix académique a vu le jour et sera maintenu pour les années à venir. Peu d'établissements se sont manifestés pour y participer, aussi je vous invite à essayer en consultant le site académique suivant ; <https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/examens-concours/concours-eleves/olympiades-de-biologie.html>

Ce dossier est suivi par Johanna Stoppa : [Johanna.Stoppa@ac-reunion.fr](mailto:Johanna.Stoppa@ac-reunion.fr)

- Le **concours général**, qui s'est réformé, a récompensé plusieurs élèves réunionnais.

- Le **concours C-Génial** a récompensé le collège Chemin Morin : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/spc/concours/concours-eleves/cgenial/2022-cgenial-finale.html>

Ce dossier est suivi par Charly Descaves : [Charly.Descaves@ac-reunion.fr](mailto:Charly.Descaves@ac-reunion.fr)

- **Lithothèque, biothèque** : Ces deux projets de type ressources pédagogiques continuent de s'enrichir de vos apports :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/local/geol-regionale/lithotheque-reunion.html>

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/local/ressources-locales-en-biologie/biotheque-reunion.html>

- **Unplugged** : projet national de lutte contre les addictions à partir du développement de compétences psychosociales. Plus de détail sur le lien suivant :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/actualite-pedagogie/news/detail/News/unplugged-974-et-enclass-2018.html>

- **Éducation à la Sexualité** : projet national à volets multiples permettant entre autres, de lutter contre les violences sexuelles, contre les grossesses précoces et d'acquérir une meilleure connaissance de soi tout en développant des compétences psycho-sociales. Ce projet fait l'objet d'une formation au PAF et de nombreuses FIL.

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/enseigner-les-svt/les-svt-et/education-a-la-sante-et-a-la-sexualite/education-a-la-sexualite.html>

- **Service Sanitaire des Étudiants de Santé (SESS)** : mis en place pour la première fois en 2018-2019, le service sanitaire permet à des étudiants de santé de mener des actions de prévention dans des établissements scolaires en partenariat avec les équipes éducatives et notamment les SVT vu les thèmes abordés (alimentation, sexualité, addictions, usage raisonné des écrans...).

- **EDD** : Toujours en plein développement avec de nombreuses actions aux différentes échelles (établissement, bassin, académie et nationale). Coordonnateur académique : Philippe Vandecasteele. <https://pedagogie.ac-reunion.fr/edd.html>

- **Projet Mémoire des cyclones** : Ce projet a pour objectif de raviver la mémoire collective sur les comportements et les attitudes à avoir lors d'un cyclone ; en effet, le dernier gros cyclone qui a touché La Réunion s'est produit il y a 14 ans en 2007 : Gamède. Autrement dit, nos élèves de collège n'étaient pas nés et nos élèves de lycée avaient moins de quatre ans. Je vous invite à adhérer à ce projet et à vous faire connaître et référencer auprès d' Eddy Fontaine : [Eddy.Fontaine@ac-reunion.fr](mailto:Eddy.Fontaine@ac-reunion.fr)

- **Projet CATMI** (Conduite A Tenir en Milieu Inondable) avec la PIROI qui peut concerner 10 établissements du secondaire par an (5+5 /année civile/année scolaire) : <https://piroi.croix-rouge.fr/inondation-nklp-catmi/>

- **Le projet Paré pas Paré** initié en CM1 et se poursuivant sur tout le cycle 3, initialement traité uniquement dans les REP-REP+, va s'étendre progressivement à tous les collèges de l'île : <https://piroi.croix-rouge.fr/pare-pas-pare-kit-pedagogique/>

- La lettre SVT hebdomadaire SVT et la lettre sempervirente EDD vous informent sur l'actualité de ces thématiques.

- Classes labellisées TAAF : candidature à faire auprès du référent TAAF.

- Enfin, différents projets académiques transversaux qui ont une priorité nationale et académique : **projet PHARE** sur l'harcèlement avec des élèves « référents » dans l'établissement, **école promotrice de santé** avec là aussi des élèves « ambassadeurs ».

L'évaluation certificative en contrôle continu et le projet d'évaluation (pour les collègues de Lycée) :

Chaque lycée a réalisé son projet d'évaluation local lors du premier trimestre 2021-22. ce fut l'occasion de partage et de réflexion sur les méthodes d'évaluation et leur sens dans le cadre d'une note de contrôle continu certificatif. Les textes de référence :

Décret no 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation

relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043861382>

Arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du

baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000043861610>

Note de service du 29/07/2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

### **En projet :**

- Groupe de travail sur les activités numériques (renseignements auprès de [Yan.Thomas@ac-reunion.fr](mailto:Yan.Thomas@ac-reunion.fr))
- Consultations nationales concernant les collèges (en attente de précisions)
- Développement de l'EDD, de l'École promotrice de Santé et du CESCE en lien avec le PSA.
- groupe de conception de sujets ECE, de SPE ou d'ES : se faire connaître en m'écrivant.

Pour les items suivants, il n'y a pas de modification par rapport à la lettre de rentrée 2020-21 ; pour le contenu je vous invite à rejoindre les pages 4 à 8 du lien suivant : [https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PE-DAGOGIE/02-COLLEGE/sciences-vie-terre/Fiches-peda/divers/Lettre\\_de\\_rentree\\_2020-2021.pdf](https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PE-DAGOGIE/02-COLLEGE/sciences-vie-terre/Fiches-peda/divers/Lettre_de_rentree_2020-2021.pdf)

- ➡ **Souligner la spécificité de la discipline, légitimer certaines contraintes organisationnelles.**
- ➡ **L'utilisation de l'outil informatique doit être habituelle.**
- ➡ **L'enseignement spiralaire des SVT implique une programmation des compétences à acquérir** (acquisition d'une connaissance à travers la mobilisation de capacités et l'adoption d'attitudes adéquates).
- ➡ **En lycée (si possible en collège), les élèves doivent être mis en situation d'activités pratiques individuellement, en binôme ou en groupe plus conséquent**

## Veiller à la sécurité lors des manipulations

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie\\_NB\\_507771.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie_NB_507771.pdf)

➔ **Maîtriser sa pédagogie et sa didactique**

➔ **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)**

Je tiens à rappeler qu'il faut bien distinguer l'évaluation qui se traduit par les avis et les rapports formulés par votre IA-IPR et par votre Chef d'établissement de l'avis de promotion qui est tributaire de quotas en pourcentage d'effectif disciplinaire.

Vous trouverez plus de détails, ainsi que le « guide du rendez-vous de carrière », à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Enfin, je termine cette lettre de rentrée par la liste des personnes ressources qui peut vous être utile pour la réalisation de vos projets :

### **Liste des personnes ressources :**

Aquarium : [Antoine.Riou@ac-reunion.fr](mailto:Antoine.Riou@ac-reunion.fr) (PE)

Arboretum : [CedricEmmanuel.Valromex@ac-reunion.fr](mailto:CedricEmmanuel.Valromex@ac-reunion.fr)

Cité du Volcan : [Wilfried.Prigent@ac-reunion.fr](mailto:Wilfried.Prigent@ac-reunion.fr)

Education à la sexualité : [Arthur-Armand.Frick@ac-reunion.fr](mailto:Arthur-Armand.Frick@ac-reunion.fr)

Jardin Botanique, conservatoire botanique national des Mascariens : [Agnes.Poulvelarie@ac-reunion.fr](mailto:Agnes.Poulvelarie@ac-reunion.fr)

Kélonia : poste à pourvoir pour un PE

Muséum d'Histoire Naturelle : [Claude.Eboue@ac-reunion.fr](mailto:Claude.Eboue@ac-reunion.fr)

Office de l'eau : [Gildas.Hoarau@ac-reunion.fr](mailto:Gildas.Hoarau@ac-reunion.fr)

Musée de Villèle : Florence Balounaïk [florence.petan-ranguin@ac-reunion.fr](mailto:florence.petan-ranguin@ac-reunion.fr)

Observatoire astronomique des Makes, Musée du sel : pas de prof relais.

Parc National de La Réunion : François Vandeschricke ([francois.vandeschricke@ac-reunion.fr](mailto:francois.vandeschricke@ac-reunion.fr))

Réserve marine : Damien Mairesse (PE) [Damien.Mairesse@ac-reunion.fr](mailto:Damien.Mairesse@ac-reunion.fr)

Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul : Menard Dominique <[Dominique.Mellon@ac-reunion.fr](mailto:Dominique.Mellon@ac-reunion.fr)

TAAF : 2D : Martial Louis Azalbert (professeur histoire-géographie) [Martial-Louis.Azalbert@ac-reunion.fr](mailto:Martial-Louis.Azalbert@ac-reunion.fr)

En espérant que cette lettre de rentrée soit une ressource pédagogique et qu'elle puisse permettre à chacun de poursuivre sa mission d'enseignant avec la volonté de promouvoir les sciences en innovant, en proposant des activités variées et motivantes pour nos élèves. Les défis à relever sont nombreux. Je vous souhaite une bonne année scolaire 2022-2023.

Emmanuel MENARD  
IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre